



École Saint-Édouard
376, chemin Knowlton C.P. 280
Lac Brome (Québec) J0E 1V0
Tél.; 450-243-6770 Fax : 450-243-0692
Courriel : p040 >csvdc.qc.ca
Site web : www.st-edouard.csvdc.qc.ca

Info-Parents

Info-Parents du mardi 6 septembre 2016,

Bonjour chers parents,

Les États-Unis seront cette année notre nouvelle destination à l'École Saint-Édouard. Lors de la journée de la rentrée, plusieurs élèves et membres du personnel étaient vêtus aux couleurs du drapeau de ce pays. Nous tenons à remercier tous les parents qui sont demeurés sur place afin de souhaiter une bonne année scolaire à tous nos élèves en s'installant de chaque côté de l'entrée afin de former une haie d'honneur.

Voici la composition de notre équipe-école pour la prochaine année scolaire

DIRECTRICE

Marie-Claude Dicaire

SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

France Bisson

LES TITULAIRES DE CLASSE		LES SPÉCIALISTES	
Ginette Roy et Caroline Couture	Maternelle 001	Gabrielle Gibeault	Anglais
Kim Moison	Maternelle 002	Caroline Monette	Éducation Physique
Élise Larose	Groupe 101	Isis Reyes	Espagnol
Colette Ferland	Groupe 121-211	Marie-Claude Marcotte	Orthopédagogue
Kim MacDonald	Groupe 301		
Nathalie Cyr	Groupe 401	Claudia Crépeau	Technicienne en éducation spécialisée
Catherine Olivier/ Caroline Couture Heidi Grégoire, stagiaire	Groupe 501		
France Diotte	Groupe 601		
PERSONNEL DE SOUTIEN		SERVICES COMPLÉMENTAIRES	
Concierges :	Pierre Pelletier/Paul Mercier	Francisation :	Caroline Couture
Cafétéria :	Isabelle Marcotte		
Surveillantes :	Cindy Langlois	Orthophoniste :	Shelly Whitford
		Psychoéducatrice :	Céline Cyr
Service de garde :	Alain Roy	Psychologue :	Patricia Avery
	Chantale Deshaies	AVSEC	Robert Huard
Passe-Partout	Louise Boulet		

Assemblée générale et rencontres des enseignants du primaire (1^{re} à 6^e année)

L'assemblée générale de notre école aura lieu **le mardi 13 septembre**. À cette occasion, vous pourrez rencontrer les enseignants titulaires du primaire et les enseignants spécialistes de votre enfant. Afin d'encourager votre participation à notre assemblée générale nous vous proposons cet horaire.

La première rencontre avec les enseignants titulaires du primaire aura lieu de **17h30 à 18h00**. **L'assemblée générale se déroulera de 18h15 à 19h00**. **La deuxième rencontre**, une répétition de la première, aura lieu, quant à elle, de **19h à 19h30**. Nous aurons par la suite une réunion du personnel. Il sera donc important de respecter l'horaire afin de permettre aux enseignants de retourner à la maison à une heure raisonnable. Nous vous demandons de prendre rendez-vous avec l'enseignante de votre enfant à un autre moment si vous avez des questions ou des situations particulières qu'ils vous seraient importantes de partager dès le début de l'année.

C'est aussi lors de cette assemblée que seront élus les nouveaux membres de notre conseil d'établissement. Votre présence est donc importante car les parents élus au sein du conseil d'établissement vous représenteront toute l'année et seront appelés à se prononcer sur diverses orientations de l'école telles que les approbations d'activités et de sorties éducatives, le projet éducatif, le projet du parc-école et les diverses activités de financement.

Règles de sécurité pour le stationnement (IMPORTANT)

Vous trouverez les documents des règles de sécurité de notre stationnement en pièces-jointes. Veuillez prendre quelques minutes pour réviser ou vous approprier ces informations importantes. La configuration du terrain de stationnement et des terrains de notre école complexifie l'organisation des déplacements. Merci de nous aider à optimiser la sécurité de tous nos élèves, **de vos enfants**. Je tiens à féliciter tous les parents car les pratiques sécuritaires semblent être bien installées en ce début d'année

Allergies

Nous vous demandons de vous assurer de bien lire les étiquettes des produits que vous envoyez à vos enfants pour les collations et les dîners. **Toutes les noix et les arachides sont potentiellement dangereuses**. Nous vous demandons encore une fois de faire des efforts afin de minimiser les risques. À l'école, nous avons pris les mesures nécessaires afin de protéger nos élèves à risque et c'est pourquoi **tous les aliments qui contiennent des noix ou des arachides sont strictement interdits** autant pour les collations que pour les repas. Comme beaucoup d'aliments en contiennent, il est cependant difficile de tout contrôler. Aidez-nous en ce sens!

Pédiculose

Un sujet qu'on aimerait éviter mais qu'il faut tout de même aborder. Nous aimerions vous rappeler de bien vérifier la tête de votre enfant régulièrement pendant l'année scolaire et surtout d'aviser l'école si votre enfant a des poux de tête afin d'éviter une épidémie. Bravo à tous les parents qui se sont assurés de bien vérifier la tête de leur enfant avant la rentrée scolaire.

Mot de notre enseignante d'éducation physique

Veillez prendre connaissance du mémo de Caroline Monette, notre enseignante d'éducation physique. *Nous exigeons que **les élèves du primaire** se présentent à chaque cours d'éducation physique avec des vêtements et des espadrilles appropriées dans un sac identifié. Ce code vestimentaire permettra à votre enfant de jouer de façon sécuritaire tout en respectant les autres élèves de sa classe en ce qui a trait à l'hygiène corporelle.*

Parents bénévoles

Depuis l'année scolaire 2009-2010, les parents qui désirent agir à titre de bénévoles auprès de nos élèves, tant à l'école que lors des sorties éducatives, doivent remplir un formulaire de déclaration de leurs antécédents judiciaires et le remettre à la Commission scolaire (via l'école) pour vérification.

Il va de soi que, dans ce processus, la Commission scolaire s'est assurée de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations qui lui seront transmises.

Il est important de souligner que les déclarations devront être faites sous serment et qu'une fausse déclaration est passible de poursuites judiciaires.

Nous vous invitons donc à compléter le formulaire « **Déclaration d'antécédents judiciaires** » au **secrétariat de l'école** si vous anticipez accompagner nos élèves dans l'une ou l'autre des nombreuses activités organisées par l'école ou encore y faire du bénévolat.

Photos scolaires

La prise des photos scolaires se tiendra **le vendredi 16 septembre**. Pour le bon fonctionnement de cette journée, nous sommes à la recherche de **2 ou 3 parents bénévoles de 8h00 à 11h30** (possibilité que la prise des photos se poursuivent après le dîner). Si vous êtes disponibles, vous pouvez envoyer un courriel à France à l'adresse p040@csvdc.qc.ca ou laisser un message dans la boîte vocale du secrétariat au 450-243-6770.

Transport par autobus

Veillez noter que nous ne pouvons en aucun temps donner de permission spéciale pour des changements d'autobus et ce, pour des raisons de sécurité et d'assurance responsabilité. Ex : Votre enfant voudrait aller travailler chez son ami et voudrait utiliser le même autobus. Il est donc inutile d'envoyer une lettre de permission par votre enfant car nous n'avons ni la permission ni l'autorité de le faire. Merci de respecter cette demande.

La communication par courriel

Afin d'être conséquents avec notre projet éducatif en ce qui a trait à l'environnement **nous souhaiterions envoyer toutes les communications aux parents, incluant les états de compte et les bulletins, exclusivement via votre adresse courriel et ne plus les envoyer en copie papier.** Comme vous l'avez sûrement constaté, nous avons déjà envoyé quelques informations par courriel.

C'est un moyen très efficace pour nous de pouvoir transmettre **de l'information rapidement**. Nous croyons sincèrement que nous pourrions diminuer les coûts d'imprimerie et de papier de façon substantielle tout en contribuant à la préservation de nos forêts. Nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon à cet effet afin que nous puissions mettre à jour votre adresse courriel. Veuillez noter que les documents qui nécessitent **une signature** de votre part **seront envoyés en copie papier** via votre enfant.

Pour les parents qui ont plus d'un enfant à l'école, nous aimerions vous rappeler qu'advenant le cas où nous enverrions de l'information générale en copie papier, elle sera envoyée par le plus jeune de chaque famille. Assurez-vous donc de vérifier le fond du sac de votre enfant ou son agenda. Vous y trouverez peut-être des trésors cachés.

L'arrivée et le départ de nos élèves en sécurité

Un simple rappel en ce qui a trait à l'heure d'arrivée et de départ de tous les élèves.

Pour des questions de sécurité, les élèves marcheurs ou qui arrivent avec leurs parents le matin ne peuvent être sur le terrain de notre école avant le début de l'horaire de surveillance soit 7h50. Si votre enfant se retrouve seul à l'extérieur, que ce soit le matin avant 7h50 ou à la fin de la journée, après 14h55, nous serons dans l'obligation de le diriger vers le service de garde. Cette règle s'applique à tous les élèves quel que soit le niveau. Des frais d'un maximum de 21\$ vous seront alors facturés par le service de garde. Vous comprendrez que notre service de garde doit respecter les règles ministérielles de ratio élèves-éducateurs. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cet horaire.

Service de cafétéria

Cette année, deux menus de cinq semaines vous sont proposés en rotation. Un menu rentrée scolaire/printemps ainsi qu'un menu automne/hiver. Ceci permet à Isabelle d'offrir un choix de menu mieux adapté aux saisons et aux ingrédients disponibles. Il est certain qu'il peut y avoir quelques changements afin d'inclure un repas à thème par mois. Ces changements se retrouveront sur le bon de commande.

IMPORTANT : VEUILLEZ NOTER QU'IL N'Y A PAS DE SERVICE DE CAFÉTÉRIA LES LUNDIS.

Comme par les années précédentes, un bon de commande avec le menu pour deux semaines vous sera envoyé. Il est important **d'inscrire le nom et le groupe de votre enfant et d'y inclure le paiement exact.**

Ustensiles cafétéria

Veillez s'il vous plait fournir les ustensiles avec les repas de vos enfants. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas fournir des ustensiles à tous les élèves. Pour des raisons écologiques et environnementales nous ne voulons pas non plus fournir des ustensiles de plastiques qui se retrouveraient à la poubelle. Si vous avez des ustensiles qui appartiennent à l'école, veuillez les retourner via votre enfant. Aussi, si vous avez des fourchettes et des cuillères à la maison dont vous ne vous servez plus, vous pourriez en faire don à la cafétéria, ceci nous éviterait de devoir en acheter d'autres et serait grandement apprécié.

Règles de sécurité pour le stationnement

Les parents qui viennent reconduire leurs enfants le matin doivent donc

:

1- Entrer par le Chemin Knowlton **en A**, vous continuez en contournant l'église et vous débarquez votre enfant dans la zone de débarcadère **en B**. Tous les enfants sans exceptions doivent débarquer sur les **trottoirs** de la zone de débarcadère **B** pour ensuite se diriger vers le **passage piétonnier** (lignes jaunes). **Vous devrez obligatoirement faire un arrêt lorsque vous traverserez le passage piétonnier.**

2- Une fois votre enfant débarqué vous ressortez par la sortie **en C**.

Si vous accompagnez votre enfant, vous devez stationner votre voiture dans le **stationnement D** réservé aux parents et vous accompagnez votre enfant jusqu'à ce qu'il/elle soit passé(e) le passage piétonnier. Nous vous demandons de laisser les places de stationnement près de l'école pour le personnel. **(Stationnement E)**

Nous espérons que cet aménagement nous permettra de circuler plus facilement et qu'il sera surtout beaucoup plus sécuritaire pour tous les enfants.

Veillez noter que vous utilisez cette procédure seulement le matin.

Pour ce qui est du soir, les autobus partent à **14h55**. Si vous venez chercher vos enfants à la fin de la journée, vous **entrez en A** et vous allez immédiatement **stationner votre véhicule dans le stationnement réservé aux parents en D**. **Entre 14h30 et 15h30 il sera dorénavant interdit de circuler sur le chemin qui contourne l'église. Ce chemin sera réservé exclusivement aux autobus.**

Nous vous remercions pour votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, des commentaires, ou même des suggestions.



Mise à jour des adresses courriel

Voici mon adresse courriel pour les prochaines communications :

Adresse courriel du père : _____

Adresse courriel de la mère : _____

Parents de : (Nom de l'élève) : _____

Je n'ai pas accès à internet (une copie papier vous sera envoyée).

*Les formulaires de permission (sorties ou autres activités) continueront d'être envoyés par copie papier afin d'officialiser les documents par votre signature.

Retournez ce coupon-réponse via votre enfant au plus tard le vendredi 9 septembre.